



RECIF+



Porteurs associés SARE - 18 novembre 2021

La rénovation des copropriétés

9,7M de logements en copropriété

740 000 copropriétés

soit près d'**un tiers** du parc du parc résidentiel

Le **chauffage** est le premier poste de charges en copropriétés (**29%** des charges en 2019 selon l'ARC)



Principes généraux

- **Un programme pour les collectivités, pour dynamiser la rénovation énergétique des copropriétés**
- Cible : copropriétés > 10 lots, construites avant 1994 et sans problèmes d'impayés majeurs (<15%)

Sensibiliser, informer et former 4 cibles

Collectivités
territoriales

Copropriétaires

Syndics

Professionnels
(MOE et
accompagnement)



Bilan RECIF phase 1

Collectivités bénéficiaires

49 collectivités ont bénéficié du programme



MOOC Réno Copro

7406 inscrits

Satisfaction **5,3/6**



Courriers

22 campagnes

324 183 courriers boîtés
dans **4712** copropriétés

+ **1365** courriers envoyés
aux syndicats

Evènements d'information

159 évènements

4063 participants



**Au moins 306 copropriétés soit 20 567 logements
ont lancé une dynamique de rénovation suite aux actions RECIF**



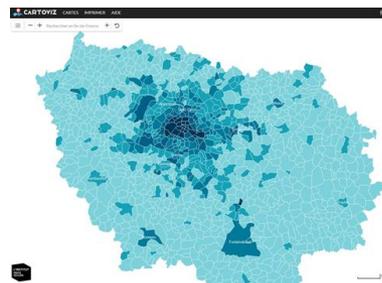
Bilan des outils à disposition

(gratuits, accessibles à tous, libres de droit)



Guide copropriétaires
Tout savoir sur la rénovation énergétique de votre copropriété

<https://bit.ly/2wy79lj>



Cartographie interactive
région Ile-de-France
Rénovation énergétique des copropriétés

<https://bit.ly/3piqH3v>



Guide syndics
Mettre au vote des travaux de rénovation énergétique en copropriété (résolutions et FAQ)

<https://bit.ly/2TSBEe2>



MOOC Réno Copro
Session 4 démarre le 9/11

www.mooc-batiment-durable.fr



Fiches exemples de copropriétés rénovées (16)

Tout est en ligne sur
www.recif-copro.fr





Appel à
manifestation
d'intérêt 2021
RECIF+

Pour qui ?

Pour tous types de collectivités, qu'elles se lancent ou qu'elles souhaitent accélérer leur politique de rénovation des copropriétés.

Sélection de **60 collectivités**, partout en France pour déployer le programme localement. Cible principale: l'échelon intercommunal.

Qui peut répondre?

- **Une collectivité associée à une structure partenaire***: la collectivité ou la structure sera porteuse et recevra les fonds.
- **Une collectivité seule**, si elle prouve qu'elle mobilisera les moyens opérationnels
- **Une structure seule**, si elle prouve l'engagement de la collectivité (lettre d'engagement)

*ALEC, ADIL, Espace conseil Faire, CAUE, Société de Tiers-Financement, etc.



Pourquoi répondre ?

Pour les collectivités partenaires, le programme fournit :

- Des **financements** par action
- Des **méthodologies** pour chacune des actions
Comment organiser un boitage ? Comment créer une dynamique autour des professionnels du territoires? Etc.
- Des **outils** types
Courriers et flyers types, supports d'évènements, etc.
- Des **prestations**
Impression, mise sous pli et distribution pour le boitage; évènementiel pour le Tour des Régions; etc.

Pour les collectivités non partenaires, tous les outils du programme sont également accessibles : guides, MOOC...



4 actions obligatoires

Boitage de courriers dans les copropriétés

Mise en boîte aux lettres de courriers de sensibilisation émanant de la collectivité

- Fourni par le programme: courrier type, flyer, prestation impression, mise sous pli, boitage
- Rôle du partenaire: base de données, cibler, écrire et signer courrier, suivi

Campagne de communication territoriale

Campagne de communication locale autour de la rénovation des copropriétés

- Fourni par le programme: kit de campagne
- Rôle du partenaire: organiser la campagne et mobiliser les moyens de communication du territoire

Evènements d'information

Evènements d'information sur la rénovation à destination des copropriétaires, syndicats et professionnels

- Fourni par le programme: supports et évènements types
- Rôle du partenaire: organiser l'évènement, logistique et l'animer

Courriers aux syndicats

Envoi de courriers aux gestionnaires des copropriétés ayant été touchées par le boitage

- Fourni par le programme: courrier type, flyer
- Rôle du partenaire: base de données, cibler écrire et signer le courrier, impression et envoi



6 actions facultatives

Forfait animation pros

Création d'un annuaire des professionnels du territoire et animation du réseau

- Fourni par le programme: méthodo de mise en place annuaire et animation
- Rôle du partenaire: créer l'annuaire, assurer l'animation du réseau de pros du territoire

Trophée des copropriétés rénovées

Trophée récompensant les projets de copropriétés rénovées

- Fourni par le programme: coordination, méthodologie, animation
- Rôle du partenaire: mobilisation, logistique cérémonie, relai de communication

Etape du Tour des régions

Evènements d'animation pour copropriétaires et syndics

- Fourni par le programme: prestataire évènementiel, format, coordination
- Rôle du partenaire: mobilisation, relai de communication, logistique locale (prêt salle...)

Ateliers pour les élus

Ateliers pour sensibiliser les élus à l'enjeu

- Fourni par le programme: format d'évènement, tutorat
- Rôle du partenaire: organisation et animation des ateliers

Accompagnement par un bureau d'études

Accompagnement à la mise en place d'une politique publique de rénovation des copropriétés

- Fourni par le programme: bureau d'études
- Rôle du partenaire: collaborer

Rédaction de contenu pour plateforme internet

Alimentation de la plateforme nationale Coach Copro autour de la rénovation des copropriétés

- Fourni par le programme: plateforme, formats, prestataire vidéo
- Rôle du partenaire: rédaction d'articles, de fiches REX et aide au tournage vidéos



Quels financements associés ?

Budget total alloué aux 60 collectivités = **2 470 000 €**
 = **41 000 € / territoire en moyenne**

Cas moyen pour actions obligatoires uniquement

	PU HT	Quantité souhaitée	Financement associé
Actions obligatoires			
A8: Boitage copropriétaires (en nb de courriers)	selon quantité	18000	7 100,00 €
A9: Campagne de communication territoriale	5 000 €	1	5 000,00 €
A10: Evènements d'information	3 000 €	6	18 000,00 €
A14: Courriers syndics (en nb de courriers)	4 €	80	320,00 €
Actions facultatives			
A12: Forfait animation territoriale (0 ou 1)	20 000 €		- €
A25: Trophée des copropriétés rénovées (0 ou 1)	5 000 €		- €
A23 : Etape du Tour des Régions pour la réno copro (0 ou 1)	5 000 €		- €
A6 : Atelier à destination des élus	4 500 €		- €
A5: Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (0 ou 1)	- €		- €
Articles d'actualité sur la rénovation des copropriétés	500 €		- €
Fiches REX de copropriétés rénovées	750 €		- €
Vidéos de copropriété rénovée/en chantier	1 950 €		- €
TOTAL DU FINANCEMENT DEMANDE			30 420,00 €

Cas pour actions obligatoires et quelques actions facultatives

	PU HT	Quantité souhaitée	Financement associé
Actions obligatoires			
A8: Boitage copropriétaires (en nb de courriers)	selon quantité	18000	7 100,00 €
A9: Campagne de communication territoriale	5 000 €	1	5 000,00 €
A10: Evènements d'information	3 000 €	6	18 000,00 €
A14: Courriers syndics (en nb de courriers)	4 €	80	320,00 €
Actions facultatives			
A12: Forfait animation territoriale (0 ou 1)	20 000 €	0	- €
A25: Trophée des copropriétés rénovées (0 ou 1)	5 000 €	1	5 000 €
A23 : Etape du Tour des Régions pour la réno copro (0 ou 1)	5 000 €	0	- €
A6 : Atelier à destination des élus	4 500 €	1	4 500 €
A5: Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (0 ou 1)	- €	1	- €
Articles d'actualité sur la rénovation des copropriétés	500 €	1	500 €
Fiches REX de copropriétés rénovées	750 €	1	750 €
Vidéos de copropriété rénovée/en chantier	1 950 €	1	1 950 €
TOTAL DU FINANCEMENT DEMANDE			43 120,00 €

Pas de co-financement attendu de la part de la collectivité



Comment y répondre ?

Lancé le 11 octobre, les réponses sont attendues pour le **11 janvier 2022 à 18h**

Les actions seront déployées en **2022 et 2023**

Documents à télécharger ici: <https://bit.ly/AMIRECIF>

A retourner :

- Cadre de réponse Word rempli (7 pages à remplir)
- Une lettre d'engagement si la collectivité n'est pas porteuse

Contact recif@idf-energies.fr 01 83 65 36 50

Afin d'être sûr de recevoir les réponses aux questions, il est conseillé de se manifester auprès de l'équipe RECIF par email.



Quelle articulation avec le programme SARE?

RECIF+ et SARE sont complémentaires sur la cible copropriété.

RECIF+ est un programme de sensibilisation qui renvoie vers le réseau France Rénov': aucun doublon avec les actes A et B SARE.

Sur les actes C:

C1: pour les ménages (copropriétés) actions de boitage, de communication territoriale, évènements d'informations pour les copropriétés en complément du forfait SARE.

C3: pour les professionnels (syndics, architectes, entreprises, collectivités...) actions de communication et d'animation

Toutes les actions financées dans le cadre du programme RECIF+ sont clairement identifiées et communiquées comme telles.

Les partenaires du programme RECIF+ devront reporter précisément chacune des actions financées dans le cadre du programme.

Les actions financées dans le cadre du programme RECIF+ ne pourront être reportées dans le reporting SARE.





**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

**Chloë Gauquelin – Cheffe de projet RECIF
Île-de-France Energies**

90-92, avenue du Général Leclerc - 93 500 PANTIN

01 83 65 36 50 – chloe.gauquelin@idf-energies.fr - www.recif-copro.fr